

L'ÉchoS Phil



Mai 2008



ÉDITORIAL

Le 9 mars 2008, double évènement dans notre petite cité littorale.

D'abord, 1^{er} tour des élections municipales, où la population me donnait ainsi qu'à toute mon équipe une large majorité pour une aventure commune de 6 ans.

J'en profite pour remercier tous les électeurs qui nous ont fait confiance.

Ensuite dans la nuit du 9 au 10 mars, mini raz de marée dû à la conjonction d'un vent violent et d'un fort coefficient de marée. Le résultat est celui que tout le monde a constaté le lendemain matin : côte ravagée, chantiers ostréicoles dévastés, inondations etc....

Un dossier de reconnaissance de catastrophes naturelles est en cours d'instruction à la Préfecture, les conclusions ministérielles ne seront pas connues avant le mois de juin. Les assureurs n'interviendront que lorsque ce dossier sera traité.

En attendant, les services techniques de la commune ont travaillé d'arrache-pied pour remettre rapidement le sentier côtier en état dans le respect de la sécurité. Certaines portions nécessitent des travaux d'enrochement et de protection contre la mer. Ces travaux seront coûteux et doivent faire l'objet d'un marché public entraînant de longues démarches.

D'autre part le Conservatoire du Littoral envisage de condamner définitivement la partie contournant le fort de Kernevest.

Je vous demande de rester compréhensifs et respectueux des interdictions de passage sachant que nous faisons tout ce qui est possible pour restituer rapidement aux promeneurs l'intégralité du sentier.

Le Maire,
Didier Robic



LA COMMUNICATION

Lors de notre campagne électorale nous avons insisté sur le manque de communication entre le maire, ses adjoints et la population.

Nous mettons en place une double page : l'ÉchoS Phil pour vous informer de nos premières décisions ainsi que des infos plus générales. Cet écho paraîtra tous les deux mois, vous le trouverez en mairie et en libre accès chez vos commerçants.

Un nouveau site Internet verra le jour en automne, l'échoS Phil sera téléchargé sur le site.

Et pour les personnes qui ne résident pas à St-Philibert toute l'année Internet. Nous avons aussi créé un blog

[http:// saint-philibert.frblogs.com](http://saint-philibert.frblogs.com),
accessible à tous sur lequel vous êtes invités à poser vos questions ou formuler vos remarques. Nous essaierons de répondre rapidement.



LES ADJOINTS

- **1^{er} adjoint** Monsieur Jean-Michel Serazin en charge des finances, du personnel et de l'intercommunalité. Permanence à la mairie le mercredi 10h-12h sur rendez-vous.
- **2^e adjoint** Monsieur Raymond Dussaud, urbanisme et travaux. Permanence uniquement sur rendez-vous.
- **3^e adjoint** Monsieur François Le Cotillec, action sociale, tourisme, environnement, cadre de vie et les mouillages. Permanence le jeudi 10h -12h sur rendez-vous.
- **4^e adjoint** Madame Véronique de Saint Sauveur, Jeunesse et sports, affaires scolaires, culture, loisirs et communication. Permanence le mardi 10h-12h sur rendez-vous.



SALLE MULTIFONCTIONS

Depuis son installation le 21/03/2008, la nouvelle municipalité a analysé le projet de construction d'une salle multifonctions à vocation sportive ne permettant qu'une activité de badminton ou de gymnastique.

Coût de cette salle : 1 200 000 € (786 millions de francs) soit au minimum 2 ans d'investissement pendant lesquels la commune ne pourra envisager d'autres projets. Or, pas très loin de chez nous, une commune construit actuellement une salle omnisports quatre fois plus grande pour un coût sensiblement identique.

Compte tenu de l'intérêt général et de la maîtrise des deniers publics, nous avons décidé d'abandonner ce projet.

Nous allons prendre le temps de recenser les besoins et revoir l'occupation des locaux de la Maison des Associations et de l'ancienne salle municipale. Si un manque de place réel pour plusieurs projets d'activités sportives nous paraissait évident, nous serions prêts à étudier l'opportunité d'un nouveau projet. Pour remplacer le "mille club", devenu insalubre et dangereux, nous allons lancer très rapidement la construction d'un vestiaire et club house afin que le Club de Football puisse poursuivre ses activités dans de meilleures conditions.



LES COMMISSIONS EXTRA MUNICIPALES

- 1 - Conseil des sages
- 2 - Environnement, Cadre de vie, Patrimoine
- 3 - Jeunesse, Affaires scolaires, Sport.
- 4 - Tourisme, Activités de la mer, Communication.
- 5 - Travaux, Pistes cyclables, sentiers, Circulation, Voirie.

Pour vous inscrire dans une commission, il suffit de passer au secrétariat de la mairie.



RÉUNION DE QUARTIER

Nous avons prévu de faire un quadrillage de la commune permettant un dialogue plus personnalisé entre les habitants et les conseillers municipaux. Ce projet sera détaillé et expliqué dans l'ÉchoS Phil de juillet.



CONSEILS DE LA GENDARMERIE

Lors de la réunion publique du 4 avril 2008, en collaboration avec le Lieutenant Ganuchaud de la Brigade de Carnac, nous avons fait le point sur "l'insécurité" à Saint Philibert.

On note pour l'année 2007, 5 cambriolages et 10 entre janvier et mars 2008. Manifestement, les cambrioleurs agissent en "raids" avec visite de 4 à 5 maisons par nuit. Actions rapides avec recherche d'argent liquide et de bijoux en or qui seront ensuite rapidement fondus.

Consignes préconisées par la gendarmerie :

- surveiller les véhicules suspects ou inconnus qui viennent stationner. Noter les numéros d'immatriculation surtout du 44 et du 35.

- Changer ses habitudes (ne pas faire ses courses tous les jours à la même heure...).
- Éviter de garder de l'argent liquide en quantité.
- Mettre ses bijoux en sécurité (dans un coffre).
- Photographier les objets précieux de la maison.
- Parler des choses suspectes avec ses voisins.
- Téléphoner à la gendarmerie de Carnac pour faire un signalement, téléphone : 17 ou 112 (par téléphone mobile).
- Prévenir Monsieur MOELLO, policier municipal qui dorénavant assurera son rôle de surveillance auprès de la population et sera à votre écoute.



SUBVENTION ÉCOLES

Dans les nouveautés du budget 2008, nous avons rajouté une ligne concernant la participation aux frais de fonctionnement des écoles privées.

Ce budget d'environ 29 000 € est calculé sur la base des 37 élèves de Saint Philibert scolarisés dans les écoles de La Trinité sur Mer, Crac'h et Auray (Diwan).

Les frais de fonctionnement de l'école publique de Saint Philibert, pour ses 92 élèves en 2007, sont de l'ordre de 75 000 € (salaires, fournitures, etc....).

La circulaire 2007 – 142 du 27 août 2007, impose cette disposition aux communes et rejoint le grand principe de l'égalité entre tous les enfants au sein d'une même collectivité.



APPEL A BÉNÉVOLAT

J'ai eu le plaisir et la difficulté, il y a quelques années, d'avoir géré le matériel associatif.

Plaisir, quand on voit avec quelle facilité on trouve le matériel que l'on veut, en bon état et au bon endroit, lorsqu'une association organise une fête.

Difficulté, quand je pense au travail préalable de recensement du matériel, de l'état et de l'endroit où il se trouve.

Je lance donc un S.O.S. afin de trouver 4 à 8 bénévoles, dans les semaines à venir, prêts à donner quelques heures de temps personnel avec lesquels je souhaite travailler dans l'intérêt général de toutes les associations et l'animation de notre commune.



ANIMATIONS

14 juin 2008 à 17 h

Salle du Mousker.

Association Saint Phil en Art et Saint Phil Animation

(Bilan de l'année/projets – animations musicales par les élèves accompagnés de Gilles SERVAT).

12 juillet 2008

Feu d'artifice et soirée dansante.

08 Août 2008

Fest-noz

Réunion publique

24 juillet 2008 à 20h00

Salle du Mousker.

Monsieur Le Maire,

Didier ROBIC et son équipe
répondront aux questions des
habitants de Saint Philibert.



INFORMATIONS UTILES

URGENCES

Pompiers 18

Gendarmerie 17

Samu 56 15

Dr Gourvenec 02.97.55.12.63

Maison Médicale 02.97.68.42.42
(Médecin de garde)

MAIRIE

Tél. 02.97.30.07.00

Fax 02.97.30.05.65

Blog <http://saint-philibert.frblogs.com>

*Ouverture tous les jours de 9 h à 12 h
et 13 h 30 à 17 h 30*

Sauf mardi, jeudi, samedi après-midi

MÉDIATHÈQUE 02.97.30.08.08